

## Un accompagnement individuel et collectif

Capécologis est une entreprise partagée :

- ✓ Composée d'**entrepreneur(e)s Salarié(e)s** spécialisé(e)s dans le bâtiment et l'éco construction
- ✓ Animée par une équipe permanente pluridisciplinaire, (référénts techniques en suivi de chantiers, accompagnateurs, gestionnaire, comptable)
- ✓ Soutenue par des experts et des organisations professionnelles
- ✓ Avec une dimension éco-construction proposée par un collectif d'entrepreneurs autour d'une architecte AKS - Ingénieur certifié en économie d'énergie, d'un ingénieur en environnement, prêts à développer des projets et des partenariats profitables à tous

### Nos conditions d'entrée

- Etre domicilié(e) en Lorraine
- Posséder un savoir faire technique ou une qualification dans les métiers du bâtiment
- Vouloir s'investir dans un projet d'entreprise
- Rechercher un cadre coopératif et formateur

### Nos prestations supplémentaires

- ✓ Formations personnalisées sur les techniques et produits écologiques, calcul des prix de vente, rédaction devis, réponse à appel d'offres
- ✓ Réalisation des outils de communication et publicité
- ✓ Formation sur l'évaluation et gestion des risques professionnels avec le support des travaux de l'OPPBT
- ✓ Formation sur les DTU, calcul de TVA, droits des consommateurs... soutien aux démarches de certification
- ✓ Mise en relation avec les organisations professionnelles et les centres de formations du bâtiment
- ✓ Accueil et formation d'apprentis et de stagiaires
- ✓ Réunions d'information collective à Metz, Forbach, Nancy sur [www.capecologis.coop](http://www.capecologis.coop) et [www.capentreprenre.fr](http://www.capentreprenre.fr)

Si votre projet ne peut pas intégrer notre SCOP, nous vous orientons vers un de nos partenaires, signataires de la Charte régionale d'appui à la création d'entreprises. ([www.entreprenezenlorraine.fr](http://www.entreprenezenlorraine.fr) ou [www.lorraine-initiative.org](http://www.lorraine-initiative.org)).



Avec le soutien financier de :



Et l'appui de :



Les activités accompagnées :

- Conception et montage de dossier de permis de construire
- Diagnostic et bilan thermique et énergétique
- Négocier de produits du bâtiment (fermeture, mode de chauffage ou éclairage)
- **GROS ŒUVRE (GO)**
  - Maçonnerie, Charpente / maison ou extension ossature bois, Couverture
- **SECOND ŒUVRE (SO)**
  - Bardage, Menuiserie, Pose de cloisons, Plâtrerie, Electricité standard et bio-compatible
  - Plomberie, chauffage, pose de panneaux photovoltaïques, carrelage
  - Agencement cloisons et faux-plafonds / pose de plaques - isolation intérieure
  - Peinture/décoration, enduit intérieur, enduit extérieur
  - Aménagement extérieur

Capécologis, SARL SCOP, capital variable 11 500€  
Moselle : 85, rue des Carrières 57070 Metz Cedex  
Meurthe & Moselle : 8, route de Metz 54320 Maxéville  
tél : 03.87.35.61.15 - mël: [contact@capecologis.coop](mailto:contact@capecologis.coop)  
RM-RCS Metz : 519436307 - APE 4399C - TVA intracomm. FR 53519436307



Vous avez un **savoir-faire** dans le bâtiment ?

L'**éco-construction** vous intéresse

Vous voulez **créer** durablement votre propre emploi ?

Vous avez **besoin** d'un accompagnement ?

Vous pouvez être **Entrepreneur et Salarié !**

## Une alternative à la création d'entreprise

### Vous êtes un professionnel du bâtiment

- ✓ en reconversion professionnelle
- ✓ en fin de formation qualifiante
- ✓ demandeur d'emploi
- ✓ salarié à temps partiel
- ✓ ancien artisan
- ✓ auto entrepreneur

Vous êtes intéressé par l'éco construction?

Vous voulez répondre aux besoins de votre clientèle et diminuer les coûts énergétiques en utilisant des matériaux écologiques ?

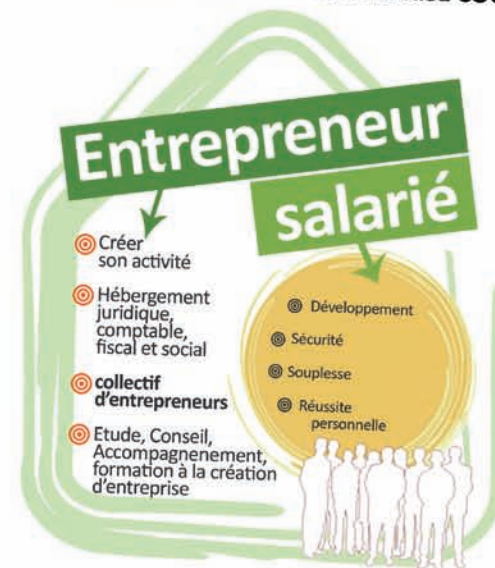
Capécologis, Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE) :

**une solution alternative pour se mettre à son compte.**

## Nos valeurs :



### TESTER EN GRANDEUR RÉELLE SON ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ DANS UNE ENTREPRISE COOPÉRATIVE



#### Une souplesse de fonctionnement

- ⊙ Objectif économique
- ⊙ couverture auprès des organismes sociaux (sécurité sociale, assedic, prévoyance)
- ⊙ cotisations sociales proportionnelles au salaire
- ⊙ Les assurances RC PRO, DECENNALE

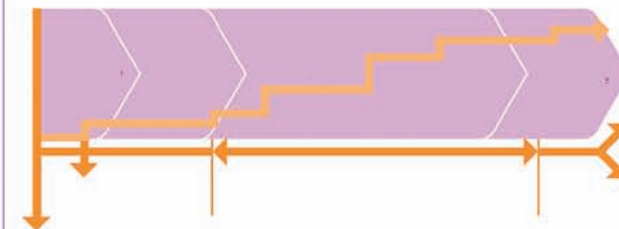
- ✓ Vous disposerez d'un N° SIRET, d'un code NAF, d'une marque commerciale et d'un logo personnel
- ✓ Vous bénéficiez d'un appui personnalisé au développement de votre projet et d'un service « devis-facturation-TVA-comptabilité », avec suivi de gestion et bilan annuel
- ✓ D'une couverture assurance en responsabilité civile professionnelle et décennale,
- ✓ D'une gestion de vos salariés si vous avez besoin d'embaucher du personnel.

## une entreprise partagée...

Dans la coopérative, vous pouvez tester puis développer et pérenniser votre activité. Vous bénéficiez d'un accompagnement dans la durée, vous apprenez le métier d'entrepreneur en le pratiquant, avec l'aide et l'appui de l'équipe qui anime la Coopérative et d'autres entrepreneurs-salariés.

Vous créez progressivement votre propre emploi salarié au sein d'une entreprise coopérative partagée avec d'autres entrepreneurs. Chacun peut y devenir associé ou faire le choix de sortir de Capécologis pour constituer sa propre entreprise.

### LE PARCOURS D'UN ENTREPRENEUR AU SEIN D'UNE CAE



Source : Coopérer pour entreprendre

